

Maître Jung-Mee ARIU
Avocat au Barreau de Marseille
23 Rue Sylvabelle 13006 MARSEILLE
Mail : jm@ariu-avocat.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

D'UN APPARTEMENT DE TYPE 3
sis à MARSEILLE (13007),
dans un ensemble immobilier dénommé LES LOGES, Bâtiment B,
67 Boulevard de la Corderie

MISE A PRIX : 50.000 €

Visite le jeudi 26 mars 2026 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2026 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, rez-de-chaussée, 25 rue Édouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DÉSIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier au sein du volume 2 de l'ensemble immobilier complexe sis à MARSEILLE (13007) dénommé LES LOGES, Rue des Lices, Boulevard de la Corderie figurant au cadastre de la ville de Marseille :

Section 835 E n° 217 – lieudit bd de la Corderie
– pour une contenance de 26 a 15 ca,

Section 835 E n° 218 – lieudit bd de la Corderie
– pour une contenance de 15 a 86 ca,

Soit une contenance totale de 42 a 01 ca.

Lot volume 2

Portant sur le lot de copropriété **DEUX CENT QUATORZE (214)** consistant dans le bâtiment B au 3ème étage d'un appartement de type 3 portant le numéro B34 comprenant un séjour-cuisine, un dégagement desservant un WC, une salle de bains, deux chambres et la jouissance privative et exclusive d'une terrasse,

Avec les 235/10.000èmes des charges hall et cage d'escaliers B,

Avec les 222/10.000èmes des charges de l'ascenseur B,

Avec les 89/10.000èmes des charges eau chaude sanitaire,

Avec les 76/10.000èmes des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description

Maître Aurélie CROSSE, Commissaire de Justice Associé à Marseille, a établi le 25 juillet 2025 le procès-verbal de description des biens aux termes duquel il apparaît qu'il s'agit d'un appartement de type 3 situé au 3^{ème} étage d'un immeuble de plusieurs étages situé, 67 boulevard de la Corderie, bâtiment B, à MARSEILLE (13007).

Les lieux sont occupés par le débiteur et sa fille.

L'eau-chaude est produite par le chauffe-eau électrique installé les toilettes.

Le chauffage est électrique.

Les charges de copropriété sont appelées par trimestre et s'élèvent à 426 euros environ.

Le syndic de copropriété est le Cabinet LAGIER dont le siège social est 2 B Boulevard Latil 13008 MARSEILLE (04.13.59.80.14)

De manière générale, l'appartement est en bon état.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY des lieux stipule une surface loi Carrez de 61,36 m².

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DU :

Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble en copropriété dénommé LES LOGES 63 à 69 Boulevard de la Corderie 13007 MARSEILLE représenté

par son syndic le **Cabinet LAGIER**, Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 €, identifiée au SIREN sous le numéro 313 499 824 RCS MARSEILLE dont le siège est à MARSEILLE (13008), 2 B Boulevard Latil pris en la personne de son représentant légal autorisé à agir en saisie immobilière suivant procès-verbal d'assemblée générale du 20 Novembre 2024,

Ayant pour Avocat **Maître Jung-Mee ARIU**, Avocat au Barreau de Marseille.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Madame la Bâtonnière de l'Ordre des Avocats (complété d'un justificatif de l'origine des fonds).

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Au Cabinet de **Maître Jung-Mee ARIU**, 23 Rue Sylvabelle, 1306 MARSEILLE –PAR MAIL : **jm@ariu-avocat.fr**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 (RG N° 25/00161)

Marseille le 6 février 2026

Me Jung-Mee ARIU
Avocat